

**M
A
R
S

2
0
2
4**



**ACTE
RÉGLEMENTAIRE**

Madame Huguette BELLO, Présidente du Conseil Régional

Mis en ligne sur le site internet du Conseil Régional le 18 mars 2024

www.regionreunion.com

Sommaire

1 - ARRÊTÉ DAJCP N° 24001520.....
PORTANT DÉLÉGATION DE SIGNATURE À MONSIEUR JEAN-PIERRE CHABRIAT, CONSEILLER
RÉGIONAL



ARRETE DAJCP N° 24001520

PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE

A MONSIEUR JEAN-PIERRE CHABRIAT
Conseiller régional

LA PRESIDENTE DU CONSEIL REGIONAL

VU Le code général des collectivités territoriales ;

VU La délibération du Conseil Régional en date du 02 juillet 2021 désignant Madame Huguette BELLO en qualité de Présidente du Conseil régional ;

Considérant que Madame La Présidente sera absente pour la signature du contrat de filière Énergies Renouvelables, mardi 19 mars 2024.

A R R E T E :

Article 1 : Sous la surveillance et la responsabilité de la Présidente, et en l'absence de cette dernière, il est accordé une délégation de signature à Monsieur Jean-Pierre CHABRIAT, Conseiller régional, pour et exclusivement :

- signer le contrat de filière Énergies Renouvelables.

Article 2 : La Présidente du Conseil régional est chargée de l'exécution du présent arrêté qui, après transmission au représentant de l'Etat, sera mis en ligne sur le site internet de la Région Réunion www.regionreunion.com.

Saint-Denis, le 18 MARS 2024

La Présidente du Conseil régional

Notifié le :

Monsieur Jean-Pierre CHABRIAT
Conseiller régional

Huguette BELLO